



A S S U R A N C E S
DEPARTEMENT C.E.P

PROPOSITION



MULTI – ART EXPOSITIONS

Cette proposition est destinée aux expositions d’Objets d’Art se déroulant dans le Monde Entier et s’adresse aux organisateurs agissant tant pour leurs biens que pour ceux qui leur sont confiés, tout comme les exposants.

PROPOSANT

Nom, prénom, ou raison sociale.....
 Adresse des locaux.....
 Code postal.....Ville.....
 Téléphone.....Télécopie.....Email.....
 Code APE.....SIRET.....Site Internet.....

- ORGANISATEUR EXPOSANT
- Contrat temporaire Contrat Annuel (Police à aliments)

EXPOSITION (Si contrat Temporaire)

Désignation de l’exposition.....Ville.....Pays.....
 Adresse du lieu d’exposition :.....
 Date(s) d’exposition :.....
 Nature des objets exposés :.....

 Désignation des matériels, mobiliers et aménagements :.....

GARANTIE DOMMAGES (Si contrat Temporaire)

Début de garantie (Si la date de début de l’exposition est différente)
 Fin de garantie.....(Si différent de la date de fin de l’exposition)
Transport : Lieu de départ.....
 Lieu de retour.....

Moyens de transport utilisés :.....

RESPONSABILITE CIVILE

ORGANISATEUR	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Début de la garantie	
Fin de la garantie	
Nombre de visiteurs attendus	
Personnel d’Etat	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

EXPOSANTS	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Début de la garantie	
Fin de la garantie	
Nombre de visiteurs attendus	
Par jour	

Souhaitez-vous une extension USA / CANADA ? OUI NON

36 RUE VERDI – PALAIS PERGOLA – 06000 NICE

☎ 04.93.88.56.99

📁 04.93.88.50.96

build.construction@yahoo.fr

Sarl au Capital de 100 000 €. RCS NICE 502 149 156. APE 6622 Z ORIAS 08043234

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 530.1 et L 530.2 du Codes des Assurances

RESPONSABILITE CIVILE EXPOSANT Hors USA / CANADA	MONTANTS ASSURES
<u>Atteinte à l'environnement</u> : tous dommages confondus par exposition	46 000 €
<u>Dommages corporels</u> : par exposition	4 575 000 €
DONT intoxication alimentaire par exposition	762 000 €
DONT faute inexcusable tous dommages confondus par exposition	762 500 €
Avec un maximum par sinistre de :	152 500 €
Dommages matériels et immatériels par exposition	762 000 €
Dont dommages matériels non consécutifs	
<u>Assistance juridique</u> : Engagement maximum par exposition	15 250 €
Pour les litiges supérieurs à :	1 525 €

ANTECEDENTS

Cette manifestation à t'elle été organisée les années précédentes ? OUI NON

S'est-elle déroulée normalement ? OUI NON

Si OUI, précisez les dates :

Si NON, précisez.....

A-t-elle fait l'objet d'une assurance ? OUI NON

Si Oui, auprès de quelle Compagnie ?.....

Avez-vous fait l'objet de sinistres ou de réclamations OUI NON Si OUI,

Année	Nombre	Montant des sinistres réglés	Montant des sinistres en suspens	Circonstances

Des mesures ont-elles été prises pour éviter des sinistres de même nature que ceux déjà survenus ?

Si oui, lesquelles :

Le proposant à t'il connaissance d'autres événements pouvant donner lieu à des réclamations ultérieures ?

Si oui, lesquelles.....

Les éléments tarifaires seront transmis en fonction de vos déclarations ayant permis d'apprécier le risque, de ce fait, toute omission, réticence, ou renseignements inexacts, peut entraîner l'application des Articles L 113.8 et L 113.9 du Code des Assurances. Je déclare que les réponses apportées au présent questionnaire sont exactes et conformes à la réalité, et qu'elles serviront de base au futur contrat, après examen et accord de la Compagnie.

Fait à.....le.....

Signature du Proposant
« Lu et approuvé »
Cachet commercial

Signature du Courtier

36 RUE VERDI – PALAIS PERGOLA – 06000 NICE

☎ 04.93.88.56.99

📁 04.93.88.50.96 build.construction@yahoo.fr

Sarl au Capital de 100 000 €. RCS NICE 502 149 156. APE 6622 Z ORIAS 08043234

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 530.1 et L 530.2 du Codes des Assurances